

Repères de théologie pratique – 2

1. Culte, liturgie et actes pastoraux

1. Dans son livre *Chantez au Seigneur un chant nouveau*¹, James Lyon propose un survol bref mais relativement complet de l'histoire de l'hymnologie chrétienne, en particulier issue de la Réforme. Les données bibliques sont évoquées, mais d'une manière qui soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponse, de même que la période de l'histoire chrétienne qui va des Pères à la Réforme. Mais là n'est pas le propos du livre. La période qui va de la Réforme au temps présent, en revanche, constitue les quatre-vingt pour cent d'un ouvrage qui est donc une histoire de l'hymnologie protestante prenant en compte l'enracinement médiéval et biblique du sujet.

Bien qu'« introduction », l'ouvrage est par certains côtés assez technique pour qui connaît mal le sujet, et ne sacrifie donc pas le détail à la brièveté. La Réforme est très largement traitée, avec son rôle fondateur en matière hymnologique, bien illustré par le parcours du Psautier de Genève, par exemple, et sa constitution progressive, ses modernisations successives et ses succès d'édition. On perçoit bien, en survolant les différentes périodes, et contrairement à ce que ce rôle des psaumes pourrait laisser penser, combien la composition hymnologique est marquée par les conditions du temps et les préoccupations du compositeur. Le théologien luthérien Philipp Nicolai (1556-1608), par exemple, réagit par la composition de cantiques à l'épidémie de peste qui frappe sa région (p. 77) ; de même pour le pasteur Valerius Herberger (1562-1627), qui compose un cantique sur la mort et l'éternité sous-titré : « une prière recueillie

¹ James LYON, *Chantez au Seigneur un chant nouveau. Introduction à l'hymnologie*, Lyon, Olivétan, 2008, 176 p. (avec un CD de 66 mélodies, jouées à la basse de viole, représentatives du parcours historique).

afin que les habitants de Fraustadt attendrissent le cœur de Dieu le Seigneur à l'automne de l'année 1613. Par sa férule tranchante, il a accueilli près de deux mille âmes dans la grâce. Il s'agit du chant consolateur d'un cœur pieux qui dit adieu à ce monde » (p. 78). La guerre de Trente ans, pour prendre un autre exemple, qui ravage la première moitié du dix-septième siècle, donne naissance à de nombreux cantiques, marqués par les événements, dont certains se rattachent à la vie quotidienne, et d'autres s'orientent plutôt vers la fuite mystique (p. 81-83). Les compositeurs, autre conclusion qui se dégage de cette galerie de portraits, sont souvent des pasteurs ou des théologiens. À partir du piétisme, davantage de poètes entrent en scène (p. 105), mais les pasteurs restent bien présents tout au long.

On peut constater, au fil de l'histoire, combien l'apport de la tradition, fécondé par des nouveautés souvent issues de la culture populaire, fait avancer l'histoire de l'hymnologie. La mélodie qui vient porter, en 1656, le cantique « Chef couvert de blessure » provient, par des intermédiaires, d'un chant d'amour (p. 78). L'auteur cite d'autres exemples (voir p. 49), et en déduit « qu'une mélodie – en provenance de la création séculière – peut s'adapter harmonieusement à un cantique à condition que la qualité de son mode, de son ton, soit juste » (p. 49). On notera quand même que l'auteur minimise parfois, malgré quelques mentions, les apports populaires qui influencèrent grandement l'hymnologie protestante, dans le piétisme, le revivalisme et les mouvements évangéliques modernes. L'influence du « gospel », qui trouvera sa place dans la musique d'Église pendant les réveils américains², n'apparaît pas. À l'époque toute récente, qui ne peut évidemment pas faire l'objet de la même analyse que le passé, les recueils de chants de Jeunesse en Mission (*J'aime l'Éternel*), qui sont typiques de l'influence de la culture populaire des années 1960-1970 ne sont pas mentionnés. Ils contiennent pourtant les cantiques chantés par le plus grand nombre de personnes, un dimanche donné, dans le protestantisme français. De même, l'apport du pentecôtisme et du charismatisme est absent. L'hymnologie semble trouver à ces frontières ses limites (on notera que le recueil *À toi la gloire*, successeur de *Sur les ailes de la foi*, n'est pas non plus mentionné). Mais l'auteur ne prétend pas à l'exhaustivité.

Le rôle des émotions, qui a toujours fait débat, peut certes être rattaché à certaines étapes de l'histoire, comme celle des réveils, dans lesquels le chant

² Je dois cette remarque à Ruth Labeth.

s'insère dans le projet qui vise à toucher les auditeurs. Mais la question n'est pas récente, puisque l'auteur cite Pierre Viret, qui écrit dans son *Instruction chrétienne* de 1564 : « Il n'y a point de doute que ces beaux psaumes et cantiques et le chant d'iceux n'incitent grandement les hommes à dévotion, voire jusqu'à leur faire souventes fois tomber les larmes des yeux, quand ils sont entendus et chantés comme il appartient » (p. 61). Calvin fait néanmoins partie de ceux qui pensent qu'il faut limiter « les effets psychologiques » (p. 62) du chant, en supprimant la musique instrumentale (qui ne valait, selon lui, que pour l'Ancien Testament), en ne chantant que les psaumes, et à l'unisson. C'est aussi la place de l'individu dans le chant, et en particulier de l'expression de ses sentiments intérieurs et de sa relation avec le Christ, qui est ici posée.

Les fonctions du chant sont nombreuses : contribuer à raviver la foi, en période de réveil ; renforcer les identités, en période de persécution (p. 105) ; exprimer l'espérance ou la fuite, en période de crise ; permettre à l'assemblée de participer au culte ; offrir une « expression authentique de la louange » et favoriser la « diffusion de l'Évangile » (p. 40), pour Luther. Sur ce dernier point, le rapport des cantiques de la Réforme aux psaumes, de même que leur classification, à cette même période, selon des rubriques théologiques, catéchétiques ou liturgiques (p. 42), méritent mention. Dans le contexte de la diffusion de la foi réformée, la pratique du chant « contribue à aider la communauté à comprendre ce qu'elle croit » (p. 43). Le cas de Nikolaus Herman (-1500-1561) est intéressant : ses nombreux cantiques, qui racontent les histoires bibliques, sont autant d'appels à la foi qui accompagnent l'année liturgique.

Le chant chrétien a souvent fait débat. Les discussions d'aujourd'hui ne sont pas nouvelles. Gustave Doret publia en 1915 à Lausanne un texte intitulé : « La décadence du chant religieux protestant dans la Suisse française ». C'est pourquoi, on appréciera les propositions finales de l'auteur, qui dépasse les jugements à l'emporte-pièce et présente sa propre définition de l'hymnologie, dans laquelle il valorise non seulement l'étude du texte mais aussi celle de la mélodie, l'étude du rapport des chants aux différentes occasions cultuelles, etc. La complexité du sujet, comme c'est souvent le cas en théologie pratique, vient de ce que l'étude impose un dialogue entre théologie et musicologie (comme entre théologie et sciences humaines pour d'autres domaines de la théologie pratique).

2. Le titre du livre de Jeltje Gordon-Lennox, *Mariages. Cérémonies sur mesure*³, nécessite quelques précisions. Il s'agit bien d'un manuel de préparation de cérémonies de mariage sur mesure, mais le lecteur doit savoir que ces cérémonies sont non-ecclésiales, souvent pluri-religieuses, et même multi-traditionnelles (l'auteur n'emploie pas ces expressions, mais on relèvera le souci d'équilibre et de pluralité qui transparaît des cas réels qu'elle cite).

L'ouvrage a pour commencer l'intérêt de faire connaître un phénomène de société qui semble prendre une certaine ampleur, en tout cas en Suisse où exerce l'auteur : l'organisation de cérémonies de mariage en dehors des structures et des édifices religieux, par des gens dont c'est le métier (des *wedding planners*, ou organisateurs de mariages). Les données sociologiques qui accompagnent le manuel ne sont pas sans intérêt : « le budget d'un mariage traditionnel avec 100 invités, sans compter le voyage de noces, est en moyenne de 12000 euros pour le couple français, 13000 euros pour le couple belge et 30000 francs suisses (18000 euros) pour le couple suisse ; mais seuls 300 euros (490 francs) sont consacrés à la cérémonie » (p. 37). Selon des chiffres de l'Église protestante de Genève cités par l'auteur, la préparation d'une cérémonie de mariage coûte en moyenne 14 heures de temps d'un pasteur, contre 9 heures pour un service funèbre ; de là à en calculer le coût financier, il n'y a qu'un pas (p. 37).

C'est probablement d'ailleurs plus dans ces à-côtés du livre que dans le propos principal que le lecteur s'y retrouvera : un bref historique de la célébration du mariage en Europe (p. 55-56) ; des extraits du code civil français, belge et québécois (p. 59) ; la mention de la tradition de la coupe cassée ou du bouquet de la mariée (p. 75). Le rapport à l'institution ecclésiale est en effet délicat : l'auteur déclare n'utiliser que rarement des églises « encore actives », pour ne pas faire de concurrence aux « employés ecclésiastiques » de l'institution, mais aussi à cause des « contraintes physiques et symboliques » du bâtiment, qui l'emportent sur ses avantages, et parce que n'importe quel lieu peut convenir à ce genre de cérémonie spirituelle (p. 28).

Les consignes données par l'ouvrage vont du détail aux questions de fond : des problèmes pratiques que pose une cérémonie en extérieur, aux qualités du célébrant, à la participation des membres de la famille ou aux choix des morceaux musicaux comme du matériel qui permettra de les faire entendre, et jusqu'à un guide de rédaction des promesses des époux, avec des exemples.

³ Jeltje GORDON-LENNOX, *Mariages. Cérémonies sur mesure*, Genève, Labor et Fides, 2008, 236 p.

Qu'est-ce qui fait la différence entre ces mariages sur mesure et le mariage chrétien habituel ? La présence des proches et des familles n'est pas en cause ; ni la notion d'engagement. Les promesses, pour l'auteur, « sont au centre de la cérémonie » (p. 60) ; l'entourage en est témoin ; l'engagement doit être authentique, dans la fidélité (p. 61). Les symbolismes sont bien présents, et les contextes religieux les plus divers sont sollicités dans ce sens (voir p. ex. le symbolisme de l'échange de nourriture et de boisson dans diverses cultures). Lorsqu'on évoque les paroles prononcées, les différences prennent forme. Les textes lus sont choisis pour leur rapport aux valeurs du couple ou aux thèmes qui lui sont chers, mais le répertoire est large : de l'habituelle prière de François d'Assise (p. 99) à une bénédiction chinoise ou irlandaise (p. 102-103), en passant par divers poètes et auteurs.

C'est d'ailleurs à cette question qu'est consacrée la deuxième moitié du livre : fournir des ressources issues des traditions culturelles et religieuses les plus diverses : « athées et humanistes », bouddhiques, chrétiennes, païennes, zoroastriennes et bien d'autres. On y trouvera un florilège de poèmes, de citations, précédés d'une brève présentation du « mouvement » concerné, qui donneront au lecteur un tout petit aperçu de ce que peut être une cérémonie de mariage bouddhiste ou hindouiste. Les pasteurs protestants ne trouveront pas de ressources nouvelles dans le chapitre consacré aux Églises chrétiennes ; c'est plutôt le lecteur néophyte qui est visé. Néanmoins, telle ou telle citation pourra leur être utile dans leur préparation.

3. Le petit ouvrage d'Olivier Bauer, *Le protestantisme et ses cultes désertés*⁴, aborde la question du culte protestant sous la forme originale d'un dialogue fictif, par courrier, entre l'auteur et quelqu'un qui s'intéresse à la théologie (le livre se présente comme un recueil des lettres de l'auteur), dans sa version protestante en particulier, mais qui n'a pas de pratique chrétienne et qui souhaite franchir une étape supplémentaire de son apprentissage en participant à un culte protestant. L'auteur cherche à le décourager – peu de protestants vont au culte, on peut croire en Dieu sans aller au culte – tout en construisant, au fil du dialogue, une remarquable présentation du culte protestant. Certes, c'est surtout du culte protestant dans sa version réformée qu'il est question. Le décalage apparaît parfois, par exemple lorsque l'auteur se demande pourquoi les

⁴ Olivier BAUER, *Le protestantisme et ses cultes désertés. Lettres à Maurice qui rêve malgré tout d'y participer*, Genève, Labor et Fides, 2008, 104 p.

évangéliques vont au culte (p. 12), ou lorsqu'il évoque telle ou telle pratique particulière, comme le vêtement des officiants (p. 56), ou lorsqu'il n'admet n'avoir rencontré qu'une seule fois, en Polynésie française, la pratique de la « communion dans les bancs », dans laquelle on fait circuler le pain et le vin de la Cène dans les travées pour que les communiants se servent au passage (p. 30), ou lorsqu'il dit que la Bible ne fait que rassembler « des paroles sur Dieu » (p. 70). Néanmoins, beaucoup de ce qui est dit vaut pour le culte protestant en général, ou constitue une bonne introduction à la liturgie protestante. Et on aimerait qu'un livre du même genre puisse être écrit, pour compléter, sur le culte évangélique, avec le même sens de l'humour et la même prise de distance critique sur sa propre pratique.

Le texte est parsemé de références bibliographiques, très légères (sans notes de bas de page), mentionnant les ouvrages essentiels de la liturgie protestante, parfois avec des commentaires (voir p. 37-41) ; les concepts essentiels sont définis au fil du dialogue, par exemple le bâtiment, le calendrier liturgique, la prédication. Les images abondent, comme celle du choc thermique que représente le contraste entre le bien-être qu'apporte le culte au croyant (sécurité, confiance, harmonie...) et la stimulation vivifiante que produit l'exhortation, la protestation, la dénonciation des injustices (p. 65-66) ; le chaud ayant malheureusement tendance à l'emporter sur le froid, ou le froid sur le chaud, ou les deux à se mélanger pour faire du tiède. Le culte rêvé par l'auteur inscrit le croyant dans une relation renouvelée à Dieu, au monde, aux autres, à lui-même (p. 76-80). Mais le culte n'est pas toujours ce qu'on voudrait qu'il soit, et les limites du culte et les risques qu'il présente méritent d'être entendus, à une époque où l'on mise énormément sur le rassemblement dominical. Pour n'en citer que quelques exemples : une expérience de foi nécessairement imparfaite, un effet parfois contraire à l'intention de départ ; mais aussi un risque de sacralisation (Dieu n'agit que le dimanche matin), d'intellectualisation (le pasteur-professeur et le participant-élève) ; et le culte évangélique pourrait avoir sa liste spécifique.

La conclusion du dialogue consiste en suggestions et propositions : tout d'abord – provocation ! – l'auteur propose de supprimer le culte, à quelques occasions annuelles près, jusqu'à ce que la sensation de manque se fasse sentir. Il s'agit en fait de dire que les petites modifications de forme et d'horaire ne peuvent remplacer une réflexion de fond sur le culte. La proposition plus constructive de l'auteur est en fait la suivante : (1) des rassemblements commu-

nautaires destinés aux chrétiens engagés, à des horaires, dans des lieux et sous des formes adaptées aux participants ; (2) des célébrations d'actes pastoraux ou de fêtes chrétiennes de plus grande ampleur, accueillant un plus large public ; (3) dix fois par an, des cultes ouverts au grand public et spécialement préparés pour cela. Certains reconnaîtront dans ces propositions des expériences déjà tentées ailleurs.

2. Développement de l'Église

4. Marc Dever, avec *L'Église intentionnelle* et *L'Église : un bilan de santé*, signe deux brefs ouvrages sur le fonctionnement de l'Église et son développement⁵. Par son titre, le premier s'inscrit volontairement (p. 19) dans le débat actuel sur le fonctionnement de l'Église et en particulier sur son rapport à la société. Néanmoins, par son contenu, le livre s'inscrit en faux par rapport à ses prédécesseurs en ce qu'il n'aborde aucunement le rapport de l'Église au monde qui l'entoure. Il s'agit en fait d'un manuel de vie d'Église qui traite des sujets classiques du fonctionnement de l'Église : la prédication, la discipline, le culte, les sacrements, les responsables, etc. Contre d'autres ouvrages sur l'Église, et peut-être sous la forme d'une réaction par moment très vigoureuse, l'auteur se détache entièrement du rapport à la culture pour dire la manière dont fonctionne l'Église, quels que soient les temps et les lieux.

Dans le second ouvrage, il prolonge certains des thèmes déjà abordés, revenant en particulier sur la prédication, sur la notion de membre d'Église, sur la discipline et sur les responsables d'Église. La réflexion prend la forme, dans ce second livre, d'une liste de ce que l'auteur appelle les douze indicateurs d'une Église saine : une prédication biblique (*expository*), une théologie biblique, un Évangile biblique (les trois indicateurs fondamentaux) ; une compréhension biblique de la conversion, de l'évangélisation, de la notion de membre, de la discipline, de l'engagement de disciple, des responsabilités ecclésiales (les indicateurs importants, sur lesquels un désaccord n'implique pas nécessairement une séparation).

Ces livres ont la qualité de ne pas craindre de formuler des affirmations polémiques. Même si le ton est toujours très irénique, la plupart des choses qui sont dites sont susceptibles de générer des débats contradictoires assez vifs. La

⁵ Mark DEVER et Paul ALEXANDER, *L'Église intentionnelle*, Réflexions, Lyon – Montréal, Clé – Sembeq, 2007, 256 p. ; Mark DEVER, *L'Église : un bilan de santé*, Réflexions, Lyon – Montréal, Clé – Sembeq, 2009, 112 p. Le premier ouvrage bénéficie d'une traduction agréable à lire de Lori Varak.

discipline tel que l'auteur l'envisage, pour ne prendre que quelques exemples, suppose une définition très stricte de la « pureté » de l'Église (le mot « pureté » est employé notamment en p 65 de *L'Église intentionnelle*). La liste des membres, que l'auteur invite avec raison à mettre à jour régulièrement, pour qu'elle corresponde à la réalité, est en première ligne de sa démarche « disciplinaire ». Il s'agit de supprimer les membres « négligents » (p. 46-47) et de vérifier que les membres « actuels » ont bien compris et accepté l'Évangile (p. 47-48). La notion de membre est au cœur de sa délimitation de l'Église : il différencie ainsi ceux qui sont à l'extérieur de ceux qui sont à l'intérieur (la notion de « sympathisant », au moins dans le fonctionnement associatif des Églises françaises, mais probablement aussi ailleurs, a du mal à s'insérer dans ce schéma). Au sein des différentes perceptions que l'on peut avoir de la notion de membre d'Église, l'auteur défend un engagement de membre assez lourd, avec cours d'introduction, interrogation sur ce qu'est l'Évangile (à résumer en 60 secondes, p. 65), et radiations régulières. Il résume sa position de cette formule : « Surveillez avec soin la porte d'entrée et ouvrez la porte arrière » (*L'Église : un bilan de santé*, p. 88), ce qui signifie qu'on entre plus difficilement dans l'Église qu'on n'en sort. L'auteur se situe sur ce point à distance de la plupart des courants de croissance de l'Église qui prônent l'ouverture, supposant que c'est en faisant l'expérience de ce que vit l'Église que les gens pourront découvrir la foi. Certes, l'auteur ne parle pas de présence au culte mais d'engagement de membre, donc les deux démarches ne sont pas obligatoirement contradictoires. Mais disons que Dever ne se préoccupe nullement de faciliter l'accès à l'Église : l'Évangile est coûteux, il ne souhaite pas brader l'engagement. On pourrait néanmoins débattre de certains des arguments invoqués : (1) le texte biblique cité à l'appui de la radiation, 1 Corinthiens 5, porte sur un cas public extrêmement grave ; (2) il n'est pas si sûr que « le témoignage collectif » de la plupart des Églises soit régulièrement « terni par un membre qui a ouvertement commis des péchés scandaleux, mais qui n'a pas été discipliné de façon biblique » (*L'Église intentionnelle*, p. 70) ; il y a bien d'autres raisons, beaucoup plus modestes, pour lesquelles le témoignage des Églises est terni, raisons qui relèvent du processus ordinaire d'exhortations réciproques, et il n'est pas sûr que la grave faute morale visible soit la principale ; (3) les « ordonnances » ont-elle une fonction de délimitation ? le baptême est-il « le gardien de la porte d'entrée de l'Église » (*L'Église intentionnelle*, p. 110) ? ; (4) si l'auteur a raison de se méfier d'un Évangile à bon marché, peut-on exactement confondre l'accueil de l'Évangile et l'adhésion à l'Église locale telle qu'elle se pratique dans tel ou tel

contexte. En résumé, donc une conception de l'Église ultra-professante, assez éloignée de la pratique de beaucoup d'Églises de professants francophones, qui possède l'avantage de mettre en avant les exigences de l'Évangile, mais qui amène le lecteur à se demander quelle place est faite aux défaillances et aux égarements des chrétiens, ainsi qu'aux personnes en recherche. Il est probable que dans un contexte où les Églises sont nombreuses (Washington), la question se pose différemment.

On appréciera que la prédication vienne au premier plan des marques de la bonne santé de l'Église. L'auteur se situe à ce propos dans la ligne anglo-américaine de l'*Expository Preaching*, mais on peut dire que ce qu'il suggère vaut pour la prédication ordinaire : le texte biblique lui gouverne le discours du prédicateur ; la totalité du corpus biblique est prise en compte, d'une manière ou d'une autre, dans le programme de prédication de l'Église.

À propos des responsables de l'Église, l'auteur défend l'approche « hiérarchique » (le mot n'est pas employé et il n'est pas dit que l'auteur l'accepterait) suivante : un pasteur, des anciens, des diacres. La principale ambiguïté de cette structure est celle du statut du pasteur. D'un côté, le pasteur est un ancien – pasteur, ancien et évêque étant synonymes (*L'Église intentionnelle*, p. 138) ; d'un autre côté, le pasteur fait partie des sous-entendus de la structure ; contrairement aux anciens, il ne fait pas l'objet d'une procédure de nomination, son mandat est à durée illimitée (l'auteur parle de plusieurs dizaines d'années, contre trois ans pour les anciens), et son autorité est telle que c'est à lui qu'il revient d'exécuter les consignes qui sont données dans le livre. On peut donc supposer que l'auteur envisage la situation d'un pasteur qui crée une Église, dont il va devenir le pasteur à vie, et dont il est l'autorité humaine ultime. La direction de l'Église est très masculine (sauf si le mot « homme » est parfois employé dans un sens générique ; en tout cas, les anciens ne peuvent être des femmes, *L'Église intentionnelle*, p. 146). Pour les qualifications des anciens, on s'étonnera (*L'Église intentionnelle*, p. 148, fig. 14.1) qu'il leur faille confesser « le rôle de l'homme et de la femme au foyer et dans l'Église » et « l'opposition à l'homosexualité ». Ces deux éléments ne font l'objet d'aucune explication mais sont affirmés comme expression du courage qui permet de « prendre position contre la culture populaire » (p. 149).

Dans le débat actuel sur le fonctionnement de l'Église, sur son rapport au monde et à la culture, ceux qui n'ont pas peur d'entendre des voix discordantes apprécieront d'ajouter les deux livres de Mark Dever à la collection d'ouvrages

sur l'Église parus chez divers éditeurs. Face à ceux qui disent aujourd'hui que tout doit changer, Dever dit le contraire : peu importe le rapport au monde et à la culture, ce qui est essentiel, c'est la fidélité à l'Évangile. Ce qui peut conduire à deux conclusions : soit le rapport au monde s'ajuste automatiquement si les bases essentielles sont posées ; soit le rapport au monde est implicite, tellement évident qu'on ne se rend pas compte qu'il est intégré à ce qu'on appelle essentiel. Quoi qu'il en soit, les questions essentielles sont effectivement abordées et les débats lancés.

Christophe PAYA